

Edito

Gilles GROSDÉMANGE

Cette revue Académique, qui a pris naissance le 18 septembre 2001, est une revue au service des enseignants de l'Académie. Actuellement pilotée dans sa mise en page par Sophie Mouchel, qu'il convient de remercier pour la qualité de son travail, celle-ci va certainement évoluer. En effet, un comité de rédaction s'est mis en place, dans un souci toujours plus grand d'information et de témoignage.

Comme suite à la lettre de rentrée qui vous a précisé l'organisation disciplinaire, nous vous livrons quelques précisions d'actualité de début d'année :

En Lycée :

➤ **Les examens** : La restructuration de la division des examens et concours DEC, met en place à partir de la rentrée 2005-2006, une gestion Académique des examens. En ce qui nous concerne : Les Baccalauréats généraux, technologiques et professionnels sont gérés par le rectorat, mais seuls les baccalauréats généraux et technologiques sont pris en gestion par l'application informatisée EPS-Net. Le baccalauréat professionnel reste sur support papier, pour validation à partir des projets simplifiés. Les CAP et BEP sont gérés par l'Inspection Académique du Calvados et restent sur le support papier identique pour validation à partir des projets simplifiés.

Dans le cadre des examens, la sortie prochaine de nouveaux textes, organisant l'évaluation de l'EPS aux examens professionnels, relève d'une intention générale et d'une volonté d'alignement des voies générale, technologique et professionnelle. Ceci permet d'assurer une meilleure lisibilité interne et externe des textes, qui orientaient de manière trop hétérogène les pratiques d'évaluation en EPS aux examens.

➤ **La formation** : Le cadre de l'élaboration du Plan Académique de Formation 2006-2007, défini par le Recteur, précise dans ses objectifs, d'augmenter les parts des formations mises en œuvre sur les établissements dans le domaine transversal et disciplinaire. Il propose, de plus, des formations académiques au plus près des besoins de formation des établissements.

Ceci suppose une meilleure connaissance des besoins de formation des établissements, d'où toute l'importance des correspondants BEC et des journées de bassin dans cette démarche. Dans le cadre de son organisation, et pour faciliter l'élaboration de parcours de formation, une partie stable sur 3 ans du Plan Académique de Formation sera élaborée sur des compétences de base du métier d'enseignants, ou de certaines missions. On entre dans une logique pluriannuelle déjà anticipée, dans le cadre des stages disciplinaires de secteurs.

La réorientation vers les établissements doit permettre de trouver une articulation plus naturelle entre élaboration du Plan Académique de Formation au niveau académique, et les réflexions sur la place de la formation dans les différents projets, et particulièrement le projet d'établissement.

Au niveau Collège :

➤ **Des constats** : Malheureusement la réécriture des programmes collèges conforme à la charte des programmes, faisant obligation d'écrire ceux-ci « en termes de connaissances et de compétences », reste toujours en l'état. La réflexion et le dialogue se poursuivent avec les représentants de la profession et doit permettre d'identifier ce qu'est l'EPS d'aujourd'hui :

- Soit un enseignement de contenus d' APSA en qualité de pratiques sociales.
- Soit un enseignement de connaissances permettant aux élèves d'acquérir des compétences diverses référées à des groupements d'activités identifiées.

Ce débat, nécessaire pour l'EPS, mais opaque depuis quelques années, doit permettre une lisibilité de l'entrée dans la profession.

Quels choix faisons nous ? Quels sont nos objectifs ? ■

Dans ce numéro :

Edito	Page 1
Nouveautés sur le bureau pédagogique	Page 2
L'actualité académique	Page 2
Les examens 2005	Page 2
Echo des directions nationales	Page 3
Paru au B.O.	Page 3
A Lire, A Voir	Page 3
Le Sport Scolaire	Page 4
Témoignage	Page 4
Mail académique, mode d'emploi	Page 6

Mot de Parent

« Mon fils ne pourra faire sport aujourd'hui car il a un épanchement de symphonie. »



Nouveautés sur le Bureau pédagogique

Le [projet de circulaire](#) sur l'organisation du contrôle en cours de formation de l'examen terminal en EPS pour les BAC PRO, BEP, CAP.

Les [référentiels](#) d'évaluation pour les BAC PRO, BEP, CAP.

La boîte à outil du [conseiller pédagogique](#) se remplit, production des diverses sous-commissions de la commission sur le conseil pédagogique de l'observatoire. ■

L'actualité académique



Réunion de l'[observatoire](#) des pratiques en EPS : Le **06 octobre 2005** au CRDP de CAEN

Réunion de la commission Académique d'[évaluation](#) EPS : Le **26 septembre 2005** au rectorat ■

Les examens 2005

Résultats, statistiques

Commission Académique des évaluations EPS

Session 2005	BACCALAUREAT		
Moyenne Académique :	12,51	sur	10 230 élèves
Moyenne des Filles :	12,09	sur	5 849 élèves
Moyenne des Garçons :	13,06	sur	4 385 élèves

La mise en place du logiciel de traitement de l'épreuve « [EPS-Net](#) » s'est effectuée dans des conditions satisfaisantes, un investissement et une adhésion des enseignants dans les établissements a facilité cette mise en place.

On peut constater que les équipes ont fourni un travail très important pour s'appropriier les nouvelles dispositions et organiser leur enseignement et les épreuves d'examens. Il est fortement souhaitable que chaque équipe prenne conscience de la nécessité de parfaire sa logistique de [traitement des résultats](#) pour en assurer une [meilleure fiabilité](#), conforme aux attentes de l'Institution.

Pour cela, il reste important de mettre en place dans chaque établissement : [Une commission des examens](#) présidée par le [Proviseur](#). ■

[INAPTITUDES](#) : Exigez le formulaire type :

Certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'Education Physique et Sportive,

Décret du 30 janvier 1992, Décret N°88.977 du 11 octobre 1998, Arrêté du 13 septembre 1989, à faire remplir par le médecin traitant, cela évite des problèmes si le médecin scolaire ne peut se déplacer.

Echo des directions nationales

L'arrêté relatif aux **épreuves EPS de la voie Pro** est paru au JO du 11 Juillet. Il doit être publié au BO (délai de aux vacances)

La **DESCO** nous informe de la publication le plus rapidement possible (un mois ?) du texte dans la version qui vous est disponible sur le bureau pédagogique. Ceci pour vous permettre d'anticiper en toute sécurité et de répondre à vos besoins pour organiser au mieux l'année. ■



Paru au B.O.

Baccalauréat général et technologique :

Nouveaux **référentiels** pour l'évaluation de l'éducation physique et sportive à compter de la session 2006 des examens

NOTE DE SERVICE N°2005-100 DU 8-7-2005 ([MENE0501460N](http://www.education.fr/mene0501460n)) ■



A lire

Gymnastique Rythmique

Bénédicte LEMARIÉ



Dans la Collection « **Passeport pour l'enseignement** » des Éditions Revue E.P.S., **Bénédicte LEMARIÉ** est co-auteur en 2005 du volume collectif consacré à la Gymnastique Rythmique.

Cette collection conçue principalement pour les étudiants qui préparent le concours du CAPEPS, peut aussi donner des pistes de travail aux enseignants des collèges et lycées qui souhaiteraient construire des contenus **depuis le collège jusqu'au baccalauréat**. La G.R. est en effet une épreuve de la liste académique pour le bac.

Cette collection, dirigée par Hervé Delisle, professeur à l'U.F.R. S.T.A.P.S. de Caen, comporte plus d'une quinzaine de volumes, rédigés pour la plupart par des **enseignants de l'académie de Caen**. ■

A voir

Page A.S.

Véronique VERNY, Collège – lycée Gambier Lisieux (14)

« C'est un début » mais Véronique Verny a mis en ligne une page AS via le site de son établissement (qui n'est qu'un forum pour l'instant). La page **AS GAMBIER** c'est de l'info pour les élèves, les parents... ■

<http://www.etab.ac-caen.fr/gambier/as>



Relais 2 x 40 mètres au baccalauréat

Sophie MOUCHEL, lycée V. Hugo Caen



Utile aussi, un fichier Excel pour calculer les notes de **relais 2 x 40 M** selon le barème Bac 2006

http://www.etab.ac-caen.fr/vhugo/eps/eps/vh/bac/relais_term.xls

Vous devrez rentrer, outre les noms et genre des élèves, leur meilleur temps au 40 mètres plat, leurs temps des relais, et un codage simple pour les zones de transmission (indiqué dans la feuille « barème »). ■

Si vous remarquez des erreurs, merci de contacter Sophie.Mouchel@ac-caen.fr

DU SOUFFLE POUR LA SANTÉ

2^{ème} SEMAINE NATIONALE DU CROSS

15 – 21 octobre 2005

Dans un moment où les problèmes cardio-vasculaires et de surcharge pondérale sont au cœur des préoccupations de santé publique, l'**U.N.S.S.** s'associe à la réussite de cette Semaine Nationale du CROSS.

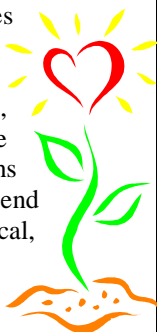
Principes de base :

Grande liberté de choix des organisateurs sur les parcours, les distances et les modalités des rencontres.

Possibilité d'organiser durant les cours d'E.P.S., dans le cadre de demi-journées banalisées, le mercredi ou le jeudi après-midi (manifestations inter-établissements), durant le week-end (manifestations en marge d'un événement local, sportif ou non).

Préférence à accorder aux approches collectives et ludiques de la discipline

Favoriser l'intégration de tous en respectant les capacités de chacun



Quand organiser ?

Dans la **semaine du 15 au 21 octobre** sauf circonstances particulières (afin que la SNC ne vienne pas percuter ou

remplacer des organisations traditionnelles ou des actions menées par ailleurs)

Période de préparation

En situant cette Semaine Nationale du Cross-Country fin octobre, on dispose d'environ 6 semaines de préparation.

Les parcours

- Proches des établissements
- Proposer un terrain varié
- Proscrire le parcours autour de l'établissement et favoriser au maximum la découverte de l'environnement (parcours en chemin ou sous-bois)
- Le balisage doit être simple
- Les courses peuvent être chronométrées mais ce n'est pas une obligation

Concept de courses

- Eviter des courses traditionnelles en ligne
- Favoriser les équipes et les relais
- S'attacher à l'intégration de tous en respectant les capacités de chacun

Si vous **adhérez à cette action...**

Demandez la fiche bilan à votre Directeur Départemental U.N.S.S. ■

Témoignage / Réflexion

Colloque éducation et longue durée

Organisé par le C.E.R.S.E., Université de Caen

Centre Culturel International de Cerisy la Salle

22-26 septembre 2005

Jean-Michel LEGRAS Maître de Conférences IUFM de Basse-Normandie

C'est dans le cadre du château de **Cerisy la Salle**, monument qui témoigne de la longue durée que se déroulait ce Colloque.

La journée de dimanche à laquelle nous avons participé comme auditeur a été l'occasion de rencontres avec des intervenants et participants, amis de longue date,

personnalités influentes pour moi et témoignages vivants de l'écoulement du temps pour chacun d'entre nous.

Il en est ainsi de **Francine Best** que j'ai pu croiser à différentes occasions. D'abord comme militante de l'Education Nouvelle lors de mes premières rencontres avec ce mouvement, en particulier avec les CEMEA

(1965), puis avec l'AROEVEN et la FOEVEN (1978-1985). Puis ce fut son soutien, lorsque jeune enseignant d'EPS au Collège de Saint-Pierre sur Dives (1974 ou 75?), je mettais en oeuvre cette pédagogie qui m'attirait les foudres de mes supérieurs hiérarchiques voire de mes collègues. Puis encore à travers la scolarité de mes enfants à l'école C. Freinet, puis au Collège-Lycée Expérimental (CLE) d'Hérouville Saint-Clair, ville dont elle était l'adjointe. Puis encore, après l'avoir sollicitée personnellement, à travers son intervention décisive pour la création de cet établissement. C'est aussi à l'occasion de la création du CLE que j'ai pu rencontrer **Antoine Prost** que le Ministre Savary avait sollicité pour engager la réforme au niveau des lycées.

Son intérêt pour les politiques d'éducation, voire pour la sphère politique au sein du système scolaire français l'entraîne à considérer deux grands moments de l'histoire: 1880-1902 (âge républicain), moment où l'école primaire se met en place dans le cadre de la recomposition de la totalité de l'enseignement, et les débuts de la Vème République (1958-75), moment où les politiques s'attachent à l'unification du système et à la réforme du collège. Un troisième moment qu'il n'a pas abordé commence au début des années 80? Il sera alors un acteur directement impliqué dans la transformation du système. La longue durée à l'échelle d'une vie humaine c'est l'histoire de ces rencontres au cours desquelles, au delà des bancs de l'école républicaine (temps de la scolarité) qui nous a pour partie façonné, se poursuit une formation personnelle (temps de la formation permanente) toujours.

Avec **Daniel Denis** et **Georges Vigarello**, j'ai retrouvé le terrain de mes propres préoccupations, celui de l'enseignement de l'EPS, cette discipline scolaire élevée aujourd'hui au rang de discipline d'enseignement, mais, quoiqu'on en dise toujours présente dans les programmes scolaires depuis les lois J. Ferry. (Qu'y a-t-elle gagné? de nouveaux programmes...).

Daniel Denis étudiant à l'IREPS de Caen, de 1965 à 1968, du temps où j'étais moi-même étudiant, auteur d'un premier ouvrage qui a défrayé la chronique dans le monde de l'EPS. " Le corps enseigné ", paru en 1974, interrogeait le corps forgé dans l'espace scolaire, dès l'école maternelle. Il fut l'un des premiers à faire l'exégèse des textes officiels et à envisager des propositions novatrices, mettant en cause la rigidité des modèles de l'époque. Il allait jusqu'à proposer « *une pédagogie aléatoire, fondée sur l'exploitation théorique de l'utilisation des ruptures dans les pratiques pédagogiques* » qui mériterait d'être remise au goût du jour, tant la situation d'enseignement aujourd'hui est régie par des aléas pour lesquels des réponses inadaptées parce que préconstruites sont envisagées. Républicain convaincu, ce n'est pas pour rien qu'il a défriché, voire déchiffré, le dictionnaire pédagogique de Ferdinand Buisson.

Alors, longue durée dans l'obstination du chercheur à travailler son objet d'étude, dans la fidélité à quelques idées... républicaines! Et que dire de l'actualité d'une réflexion datée sur laquelle le temps n'a pas eu prise!

Enfin avec Georges Vigarello que j'ai rencontré à de nombreuses reprises, à partir de 1978 moment où il intégrait l'INSEP comme enseignant et chercheur, en particulier pour mon DEA et ma thèse en sciences de l'éducation, dont il fut membre du jury, c'est le modelage du corps de l'enfant au fil du temps, par les adultes, qui change. Modelage qui est fortement lié aux représentations du corps à différentes époques (corps machine fait de leviers..., dont le redressement se veut aussi physique que moral..., corps énergétique emmagasinant et restituant de l'énergie, corps soumis à des commandes nerveuses...). Ici le temps - durée n'est plus celui de l'émergence du système éducatif moderne, post révolutionnaire (1789) mais celui d'un corps pensable et pensé.

A la suite de ces deux collègues je me demande si le corps à l'école existe au-delà des leçons d'éducation physique, fut-elle aujourd'hui sportive? Ne s'inscrit-il pas dans un espace - temps surdéterminé par l'impérative nécessité d'apprendre, au détriment d'un plaisir de découvrir et de vivre son corps au plus beau moment de sa vie, celui de sa jeunesse?

Ce serait manqué d'ouverture d'esprit que d'ignorer deux interventions admirables, celles de **Jean-Marc Largeaud** et la pédagogie de l'histoire des batailles républicaines, et **Camille Tarot** dans son interpellation de la notion de longue durée, toute relative si j'ai bien compris.

Les lectures de Waterloo pour le premier montrent bien qu'en histoire, comme **J.Ulmann** l'a dit à propos de l'histoire du sport et de l'EP, les idées comptent plus que les faits. Là ce sont les lectures différentes de Waterloo qui en témoignent.

Pour le second, les durées s'entrechoquent au sein même de l'institution scolaire, depuis « *l'ultra modernité, à partir des années soixante, qui contracte le temps dans la communication mondialisée, la durée de l'histoire (courte) qui est celle de l'école républicaine et de ses avatars aux XIXème et XXème siècle, l'histoire des grands héritages classiques (littéraires, philosophiques...)* », dans laquelle pour moi s'inscrit l'éducation nouvelle, nouvelle dans sa faculté à interpellier la tradition selon F. Best, enfin l'histoire préhistorique, anthropologique..., sur laquelle se sont construits les faits culturels.

On l'a compris, la longue durée varie au sein même de l'école, la longue durée est relative, selon les disciplines, selon que l'on considère l'institution, l'individu et la durée de son éducation scolaire...

On me pardonnera d'avoir évoqué mon passé à propos de ce colloque, mais le temps, comme le dit **J. Attali** c'est « *le drame humain essentiel, une obsession de la pensée, avec son poids d'angoisses et de peurs, ses images d'un lent et irrésistible délabrement, et ses fantômes innombrables... Bien des récits de passé sont possibles et se croisent, bien des avenir sont encore ouverts.* » ■

Mail Académique, mode d'emploi

La procédure complète a été expliquée dans l'EPS Actualités n°13 du mois d'octobre 2004. En voici un extrait.

Tous les personnels de l'académie de Caen possèdent une adresse e-mail sous la forme : Prénom.Nom@ac-caen.fr
Cette boîte aux lettres électronique est accessible depuis n'importe quel ordinateur relié à internet. Elle est personnelle, vous êtes le **seul à pouvoir y accéder**, et elle est équipée d'un anti-virus efficace. Son utilisation est donc quasiment sans danger.

Désormais, **tous les courriers** envoyés par Monsieur Grosdemange, IPR-IA le seront par cette voie. Il est donc indispensable de la consulter régulièrement.

Solution la plus simple pour y accéder :

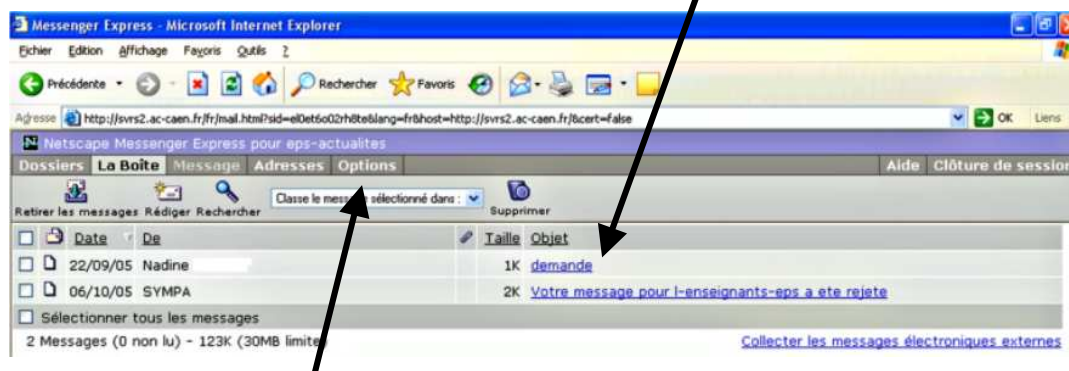
Quand vous avez ouvert votre navigateur Internet (Internet Explorer, Netscape), tapez dans la barre d'adresse la ligne suivante : <http://mel-ac-caen.fr>

La fenêtre suivante apparaît sur votre écran.



Dans la case « nom d'utilisateur », tapez votre identifiant (initiale du prénom suivie immédiatement du nom, en minuscule)
Dans la case « mot de passe », tapez votre NUMEN en prenant garde à respecter les majuscules.
Puis cliquez sur « connexion »

Votre boîte s'ouvre et les messages apparaissent. Pour les lire, cliquez sur « objet », le message s'affiche alors sur votre écran.



Vous pouvez si vous le souhaitez **changer** votre mot de passe en cliquant sur « options » puis « mot de passe ».

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler les services du rectorat au **02.31.30.16.88** ■